



KIT COMITÉS MUNICIPALES

Comment mobiliser mon comité et accompagner les associations/clubs à porter les propositions de la FSGT pour les élections municipales ?

Ce kit a pour vocation d'outiller les comités FSGT qui souhaitent se mobiliser pour les élections municipales, qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026, et accompagner les associations/clubs affiliés à porter les propositions du plaidoyer FSGT « pour des politiques sportives et associatives municipales pour toutes et tous ».

1. Propositions portées par la FSGT et éléments de langage

Les neuf (9) propositions de la FSGT pour des politiques sportives et associatives municipales pour toutes et tous sont le fruit d'un travail collectif impulsé depuis septembre 2025 par le Pôle de la vie associative fédérée (PVAf) et la direction fédérale collégiale (DFC) :

- diffusion de questionnaires aux comités et aux clubs : 95 clubs et 21 comités répondants ;
- séquence de travail collectif et table ronde organisés lors de l'Assemblée fédérale des comités, les 14 et 15 novembre 2025 ;
- deux temps d'échanges en visioconférence, ouverts aux associations/clubs et comités, les 18 décembre 2025 et 8 janvier 2026 pour affiner les propositions.

Le plaidoyer FSGT est téléchargeable via le lien suivant : [FSGT Plaidoyer Municipales2026.pdf](#)

Éléments de langage

- **Sport populaire** : la vision du sport défendue dans ce plaidoyer est celle portée historiquement par la FSGT, un sport accessible à tou·tes, inclusif, solidaire et émancipateur.
- **Sport de proximité** : au plus proche du quotidien et des besoins des citoyen·nes, les municipalités doivent prioriser le soutien au sport de masse, compétitif et non-compétitif, à tous les âges de la vie, plutôt que la priorisation du financement du sport de haut-niveau élitiste.
- **Service public du sport** : le développement du sport doit être pensé en dehors de toute logique marchande. Le soutien public au sport doit être orienté vers les structures associatives, et les politiques sportives, de la phase d'élaboration à l'évaluation en passant par leur mise en œuvre, doivent être pensées en coopération et complémentarité entre les associations/clubs et les services municipaux.
- **Vie associative** : au-delà du sport, les propositions de la FSGT portent sur le soutien à la vie associative et la nécessaire coopération entre collectivités locales et associations/clubs. Le modèle associatif, non lucratif, est au cœur du fonctionnement et de l'histoire de la FSGT, et plus largement du sport fédéré. Les municipalités doivent être un espace de défense et de promotion des libertés associatives.
- **Éducation populaire** : la FSGT considère la pratique sportive comme essentielle dans la construction de la personne, tout au long de sa vie. Les activités sportives proposées dans les structures FSGT mobilisent des méthodes d'éducation populaire dans leur apprentissage et constituent un outil de construction de la citoyenneté et d'émancipation.
- **Bénévolat associatif** : au-delà de son caractère essentiel dans la vie des associations, notamment sportives, l'engagement bénévole est un levier de dynamisme territorial. Il doit être soutenu, facilité et valorisé.

2. Mobiliser les clubs

- S'assurer de la bonne diffusion et réception du plaidoyer de la FSGT ainsi que du **kit destiné à accompagner les associations/clubs dans leurs démarches auprès des candidat.es aux municipales**, qui est téléchargeable via le lien suivant : [FSGT_Kit_Clubs_Municipales2026](#).
- Proposer aux associations/clubs un **temps d'échanges** autour des enjeux des élections municipales et des propositions portées par la FSGT. Ce temps d'échanges peut être en présentiel ou en visioconférence, et il vous est possible de **solliciter le Pôle Vie Associative Fédérée** (voir contact en bas du document) pour une intervention afin d'expliquer la démarche et les propositions de la Fédération ainsi que l'intérêt pour les associations/clubs de s'engager dans des démarches de co-construction des politiques sportives et associatives municipales.
- Si des associations/clubs obtiennent des rendez-vous avec des candidat.es et/ou des nouveaux-elles élu-es, nous pouvons faire parvenir par voie postale des exemplaires imprimés du plaidoyer de la FSGT, dans la limite des impressions disponibles. Vous pouvez en faire la demande auprès du Pôle Vie Associative Fédérée, en précisant le(s) club(s)/association(s) bénéficiaire(s) et les candidat.es et/ou élu-es rencontrés.

3. Communiquer publiquement sur le sujet

Communiqué de presse

Dans les [ressources](#) mises à disposition des clubs/associations et comités, le service communication de la FSGT propose notamment un guide pour vous accompagner dans la rédaction d'un communiqué et d'un dossier de presse : [Comment mettre en place un dossier de presse ou kit média ?](#)

Pour sa part, Le Mouvement associatif a réalisé un document d'aide à la rédaction de communiqués de presse, que vous pouvez consulter via le lien suivant : [Fiche-tuto : comment rédiger un communiqué de presse ?](#)

Texte type

Élections municipales 2026 : pour des politiques sportives et associatives municipales pour tou-ttes

Les 15 et 22 mars prochains, les électeur·rices auront l'importante tâche de voter pour le renouvellement des élu·es des 36 000 communes françaises.

Dans un contexte où les choix politiques d'austérité budgétaire de l'État fragilisent les collectivités, les clubs et associations et l'idée même d'un réel service public du sport, et menacent les libertés associatives, notamment par le mal nommé "Contrat d'engagement républicain", les enjeux sont cruciaux pour les municipalités et le tissu associatif.

Cœur battant de la démocratie locale, et protagonistes du soutien public au sport associatif de proximité, les municipalités doivent travailler étroitement avec les associations, maillon essentiel du lien social et du bien vivre ensemble dans nos territoires.

C'est cette culture de coopération qui est au cœur du plaidoyer de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) pour les élections municipales 2026, et que le **comité et les clubs/associations FSGT du ... (nom du département)** souhaitent porter auprès des candidat·es.

Avec **... licencié·es** et **... activités proposées**, notre comité et les associations et clubs affiliés sommes vecteur de dynamisme territorial et souhaitons porter la voix d'un sport populaire, solidaire et émancipateur pour tou-ttes et tout au long de la vie. Aussi, nous nous tenons disponibles pour partager nos propositions et mettre notre expérience de terrain à profit dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action municipale en faveur du sport et de la vie associative.

Réseaux sociaux

Les essentiels à ne pas oublier lorsque vous communiquez sur les réseaux sociaux :

- identifier **@fsgt officiel** ;
- mettre le lien vers l'article : <https://www.fsgt.org/2026/01/28/neuf-propositions-fsgt-municipales-2026/> ;
- utiliser les visuels mis à disposition par le service communication, téléchargeables via le lien suivant : [Kit média réseaux sociaux](#).

Les municipalités sont les piliers du sport associatif de proximité.

Elles soutiennent les associations et clubs sportifs, financent les projets, gèrent les équipements et font vivre la démocratie locale. C'est à l'échelle communale que se joue une grande part de notre quotidien : sport, éducation, culture, santé, engagement citoyen...

👉 Les associations sont au cœur du lien social.

Elles incarnent le vivre-ensemble et bénéficient d'une forte confiance :

- ➡ 73 % des citoyen·nes font confiance au mouvement associatif
- ➡ 88 % ont une image positive des associations et clubs sportifs

⚠️ Pourtant, l'austérité fragilise le sport associatif.

La baisse des budgets publics et le désengagement de l'État remettent en cause le service public du sport. À cela s'ajoute une remise en cause des libertés associatives, notamment avec le **Contrat d'Engagement Républicain (CER)**, que la FSGT conteste depuis 2021.

🏃 **Pour la FSGT, le sport associatif pour toutes et tous est un levier essentiel** d'émancipation, de solidarité, de citoyenneté, de bien-être et de santé publique - qu'il soit compétitif ou non-compétitif.

👉 **Soutenir le sport associatif de proximité, c'est faire un choix politique fort**, co-construit avec les citoyen·nes.

👉 Issue d'un large travail collectif, la FSGT formule **9 propositions** à destination des candidat·es et futur·es élu·es municipaux, autour de 3 axes :

- 🗳️ Le rôle démocratique des associations
- 🏠 L'action municipale pour le sport et l'éducation populaire
- 🌱 Le soutien aux clubs, espaces de citoyenneté et de cohésion sociale

💬 Le sport associatif, populaire et de proximité mérite un engagement public fort.

4. Ressources

Le service communication de la FSGT met de nombreuses ressources à la disposition des structures FSGT pour les accompagner dans le développement de leur communication associative. Vous pouvez les consulter en cliquant sur le lien suivant : [Ressources communication FSGT](#).

Pour sa part, Le Mouvement associatif a réalisé un kit de mobilisation très complet pour accompagner les associations dans leurs démarches en lien avec les élections municipales. Vous pouvez retrouver ces ressources via le lien suivant : [Le kit pour faire campagne pour les assos dans la commune](#).

Contacts FSGT

- ➔ Timothée BRUN, Pôle vie associative fédérée : timothee.brun@fsgt.org / 01 49 42 23 45
- ➔ Zineb AJARAÂM, Service communication : zineb.ajaraam@fsgt.org / 01 49 42 23 59